

CHARGE.E D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL AU CCAS

Cadre d'emploi : Attachés

Direction : C.C.A.S.

Service : Direction du Développement Social

Rattachement hiérarchique : N+1 : Directrice Développement Social / N+2 : DGA CCAS

Lieu de travail : C.C.A.S, visite à domicile, lieux dévolus à l'organisation de réunion ou de rencontres des partenaires

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

MISSION DU SERVICE	<p>Sous l'impulsion du conseil d'administration du CCAS la Direction du Développement Social met en œuvre et coordonne les projets et actions en matière de développement social et peut être chargé à ce titre de leur mise en œuvre.</p> <p>Le CCAS accueille l'ensemble des orlysiens, mais notamment ceux les plus fragilisés. Il a une mission polyvalente et transversale en matière d'accueil, d'ouverture de droits légaux, d'orientation des personnes vers les institutions ou les associations intervenant dans le champ social. Par ailleurs dans le cadre de la délivrance des aides facultatives, le CCAS accueille les familles orlysiennes répondant aux critères d'attribution.</p> <p>Un service d'accompagnement social est proposé pour les personnes seules sans enfants à charge au RSA par convention avec le Département</p> <p>Le CCAS a par ailleurs un rôle de coordination dans les politiques de prévention impulsées par le Conseil d'Administration et est amené dans ce cadre à mettre en place des accompagnements sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prévention des expulsions locatives- Prévention des Impayés municipaux- Lutte contre l'isolement et le non recours- Accompagnement des publics isolés dans le cadre de l'urgence sociale (rupture d'hébergement ou rupture alimentaire)
FINALITE DU POSTE	<ul style="list-style-type: none">- Participer activement à l'action et au développement social porté par le CCAS d'Orly- Permettre l'accès au droit et créer les conditions pour que les familles soient renseignées, accompagnées et accèdent à leurs droits,- Agir à des fins éducatives et viser la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes- Garantir la qualité du service aux usagers par l'apport d'une expertise technique et par un mode d'intervention adapté- Réaliser des accueils et des accompagnements individuels en favorisant l'autonomie des personnes suivies et des actions collectives de prévention- Intervenir dans le domaine particulier de l'accompagnement de proximité de familles en difficultés et des impayés municipaux : <p style="text-align: center;">1- Accompagnement de proximité de familles repérées par les services ou partenaires comme en difficulté.</p> <p>Ces familles n'ont aucun accompagnement social et refusent toute orientation vers l'EDS, mais souhaitent un accompagnement municipal. L'objectif est de les accompagner temporairement à la levée des difficultés repérées et de les accompagner vers un suivi de droit commun départemental.</p> <p>L'action s'exerce principalement dans le cadre du non recours Santé-Social et de l'action du CCAS de prévention en direction de l'enfance et de la famille. Sont</p>

notamment repérées des difficultés qui nuisent au développement de l'enfant, sans que cela ne le mette en danger : l'acquisition de pratiques dans la vie quotidienne au domicile (hygiène, visite périodique de santé, suivi de son budget, mise en place d'activités pour les enfants, aide pour les courses, les repas ou le ménage, rangement), l'ouverture sur la ville et le quartier, lien avec les partenaires de la famille (école, professionnels de santé...).

Le travailleur social après une phase d'identification de l'origine des difficultés repérées, met en place un parcours pluridisciplinaire partagé avec la famille : santé-social-éducatif en lien avec le tissu institutionnel local.

L'agent contribuera dans le cadre d'une démarche éthique, déontologique et partenariale, à créer les conditions pour que les personnes sortent de l'isolement face à leurs difficultés en créant un climat de confiance et de respect.

L'objectif est de pouvoir à terme, s'il y a un besoin d'un suivi social, accompagner la famille vers les travailleurs sociaux de l'EDS, le CCAS n'ayant pas vocation à accompagner durablement ces familles.

Dans le cadre de cette mission, le travailleur social est présent aux réunions qui concernent la famille : équipe pluridisciplinaire du PRE notamment (réunions mensuelles).

2- Accompagnement social des publics accompagnés par le CCAS et notamment les familles ayant des impayés municipaux

Le travailleur social aura la référence famille, et à ce titre accompagnera de manière privilégiées les familles en impayés au titre des prestations municipales.

Dans ce cadre, il s'agit d'aller au-devant de la demande des familles et de mettre en œuvre les actions nécessaires au maintien de la prestation municipale pour le bien-être de l'enfant. Il s'agit pour l'essentiel d'un accompagnement budgétaire.

Il aura également en charge d'autres accompagnements (personne seule ou couple sans enfant à charge) ayant besoin d'un accompagnement social)

<p>ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES</p>	<p>1/ LISTE DES ACTIVITES PRINCIPALES</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Assurer une intervention sociale d'aide aux familles, d'accès aux soins et d'accompagnement à la fonction parentale<ul style="list-style-type: none">- Rechercher l'adhésion de la famille, le respect de ses droits et de sa dignité- Identifier les potentialités et les difficultés de la famille de manière globale (évaluation au domicile indispensable) à partir des besoins express et ceux sous-jacents- Préconiser un parcours individualisé partagé avec la famille et en être le référent auprès des autres partenaires- Repérer les compétences de la famille et les valoriser- Accompagner physiquement la famille si nécessaire- Adapter son intervention en fonction des spécificités de la famille- Faciliter l'accès aux droits, aux soins et à l'exercice de la citoyenneté en lien avec l'équipe et les partenaires- Réaliser les actes de la vie quotidienne et s'en servir comme support à l'intervention (entretien du logement, du linge, hygiène des personnes, courses et repas, tâches administratives, etc.) en utilisant la pédagogie du « faire avec »- Transmettre en fonction du parcours défini, les connaissances et techniques nécessaires à la réalisation des activités de la vie quotidienne, des soins, de l'éducation et de la protection des enfants- Favoriser l'insertion dans l'environnement et aider à développer le lien social- Veiller à l'implication des acteurs du sanitaire et du social et être leur interlocuteur- Faire le lien avec l'EDS si nécessaire<input type="checkbox"/> Assurer une information pour toute personne venant CCAS, dans le cadre des politiques de prévention menées par le service et un accompagnement social notamment des familles<ul style="list-style-type: none">- Accueillir, informer et orienter toute personne venant au Ccas- Conduire des entretiens individuels et établir un diagnostic de la situation à partir des besoins express et ceux sous-jacents- Conseiller avec objectivité sur les actes de la vie personnelle- Préconiser un parcours individualisé avec des objectifs partagés- Mettre en place un accompagnement social et financier- Assurer une médiation, être interface auprès des organismes et des services intervenant auprès de l'utilisateur suivi- Saisir dans un logiciel dédié les situations suivies<input type="checkbox"/> Travail en équipe et en réseau<ul style="list-style-type: none">- Référent des aides facultatives liées aux familles et notamment dans le cadre des départs en vacances (aide au projet/ attribution des aides)- Contribuer au projet collectif de la direction, à l'amélioration du service et à son développement- Développer et maintenir les relations partenariales en lien avec la hiérarchie,- Etre le référent famille du CCAS lors des rencontres partenariales (réussite éducative notamment)- Alerter sur les situations inhabituelles rencontrées au domicile et en cas de besoin ou de danger- Rendre compte de son action et utiliser des outils permettant un suivi partagé (logiciels – tableaux de bords) <p>En fin de parcours assurer la pérennité et la continuité de l'accompagnement en coordination avec les partenaires sociaux et de santé</p>
--	---

	<p>2/ LISTE DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES aux activités principales</p> <p><input type="checkbox"/> Participation à la mise en œuvre du règlement des aides facultatives du C.C.A.S.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions interne - Rédiger des notes/ rapports - Evaluer l'activité et établir des bilans trimestriels et annuels - Etre force de proposition et porter des projets collectifs - Etre en capacité de suivre une régie - Encadrement de stagiaire
<p>COMPETENCES ET POSTURE PROFESSIONNELLE</p>	<p>Diplôme d'état de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF) ou en cours de VAE / DECESF - DEASS avec une compétence pour le diagnostic et l'intervention au domicile / – ou DEES</p> <p>Ou BAC +3 dans le domaine de l'action sociale avec une expérience significative de plus de 3 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> -Notions d'éthique, de dignité de la personne, de déontologie -Permis B -Risques de malnutrition, manque hygiène, accidents domestiques, maltraitance et les mesures de prévention associées -Dispositifs d'aide et d'actions sociales en faveur de la famille, de l'enfance -Caractéristiques des populations accompagnées -Conduite de projet
<p>LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES</p>	<p>Relations internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCAS, CMS, CMPP - Réussite Educative, Service Enfance / Guichet Familles - Ensemble des services municipaux <p>Relations externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des partenaires sociaux œuvrant autour de la famille et notamment l'Espace départemental des solidarités, - L'ensemble des partenaires du sanitaire œuvrant autour de la famille
<p>CONDITIONS D'EXERCICE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 37h30 (8h30-12h30 14h00-17h30) ; cependant les horaires en fonction des suivis pourront être irréguliers, voire décalés et segmentés, avec une amplitude variable - Disponibilité en fonctions des besoins du service et des urgences à traiter - Nombreux déplacements dans le cadre d'interventions multiples dans la même journée
<p>REMUNERATION</p>	<p>Rémunération statutaire, IFSE, CIA, prime annuelle, participation santé, prévoyance, participation au transport, CNAS</p>